

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la directive REACH 1907/2006/CE

Article 31 publié le 20/01/2006

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

CODE PRODUIT : 530NOM COMMERCIAL :

PRESTO CLEAN

FOURNISSEUR :

BRICO PRESTO

42-44 , rue G.Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 14 40 40 – Fax : 04 73 14 40 44

TYPE D'UTILISATION :

Nettoyant façade, mur et sol.

## 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est une préparation classée comme produit dangereux selon la Directive 67/548/CEE et les amendements subséquents.



C – Corrosif

R34 – Provoque des brûlures.

## 3 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est une préparation.

COMPOSANT APPORTANT UN DANGER :

Composants	N°CAS	Symboles	Phrases de risques	Concentration
EDTA	64-02-8	Xn	22 , 41	10 < X < 15
Alcool gras éthoxylé		Xi	36	1 X < 2
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	C	35	2 <x< 3

## 4 PREMIERS SECOURS

(en attendant l'intervention d'un médecin)

EN CAS D'INHALATION :

Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau au moins 15 mn, en écartant les paupières.

Consulter un ophtalmologiste.

EN CAS D'INGESTION :

Ne pas faire boire.

Ne pas faire vomir.

Consulter immédiatement un médecin.

## 5 MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

### MOYEN D'EXTINCTION RECOMMANDES :

Poudre chimique, mousse.

## 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

### PRECAUTIONS INDIVIDUELLES :

Porter un vêtement de protection, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage (par exemple visière).

### PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Eviter l'étalement du produit et l'empêcher de s'écouler dans les égouts.  
Endiguer et absorber sur support inerte.

### METHODES DE NETTOYAGE :

Ramasser les résidus à la pelle.  
Rassembler les résidus dans un conteneur identifié.  
Laver le sol à grand eau.  
Incinérer les résidus dans un centre agréé.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### MANIPULATIONS :

Précautions : hygiène des lieux de travail.  
Porter un vêtement de protection, des gants et des lunettes.  
Eviter tout contact avec la peau / les yeux.  
Ne pas ingérer.  
Eviter tout déversement sur le sol.  
Maintenir le sol propre.

### STOCKAGES :

Stocker les fûts hermétiquement fermés à l'abri de l'humidité à température ambiante (+15 à +25°C).  
Maintenir le sol propre.  
Stocker à température inférieure à 60°C.  
Utiliser des aires de stockage avec sol imperméable formant cuvette de rétention.  
Ne pas utiliser de récipient en aluminium, étain ou zinc.  
**Matériaux d'emballage:** Acier inoxydable 316L, acier revêtu, PEHD, verre.  
**Matériaux incompatibles :** Réaction dangereuse avec les métaux légers.

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

**Protection des mains :** Porter des gants imperméables.

**Protection des yeux :** Lunette de protection ou écran facial.

**Protection de la peau et du corps :** Vêtement de protection approprié.

**Mesures d'hygiène :** Enlever immédiatement tous vêtements souillés ou éclaboussés. Les soumettre à un lavage particulier. Laver sans délai toute partie du corps atteinte.

## 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Etat physique :

- Forme : Liquide à 20°C.
- Couleur : Jaune, ambré.
- pH pur (20°C) : Environ 13.5 ± 0.1.

Point d'éclair (°C) : Non concerné.

Température de solidification (°C) : Non concerné

Masse volumique (kg.m<sup>-3</sup>) : 1 150 à 20°C.

Solubilité dans l'eau : Totale.

## 10 STABILITE ET RÉACTIVITÉ

### MESURE D'ORDRE TECHNIQUE :

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### CONDITIONS A EVITER :

Oxydants puissants.

Formation possible d'oxydes de carbones, d'oxydes d'azote et de composées organiques dangereux.

### MATIERES A EVITER :

Aluminium, zinc : formation d'hydrogène.

Composés de l'ammonium : formation d'ammoniac.

Acide : réaction exothermique vive.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

### EN CAS D'INHALATION :

Risque de brûlures.

### EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :

Risque de brûlures.

### EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Risque de brûlures. Danger de perte de vue. Danger d'opacification de la cornée.

### EN CAS D'INGESTION :

Risque de brûlures (douleurs, collapsus). Brûlures de l'œsophage et de l'estomac. Danger de perforation pour l'œsophage et l'estomac. Danger d'aspiration en cas de vomissement.

## 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Biodégradable à plus de 90% ( par calcul).

### ECOTOXICITE :

-

### EFFETS BIOLOGIQUES :

Toxique pour animaux aquatiques : effet nocif par modification du pH, même dilué.

Corrosif.

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les égouts ou le sol.

## 13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### PRODUITS ET DECHETS :

Suivre la réglementation locale.

Ne pas rejeter dans l'environnement, les égouts, les cours d'eau.

Si possible, recycler les déchets, sinon incinération par un centre spécialisée agréée.

### EMBALLAGES :

Se conformer aux Règlements et Arrêtés en vigueur.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ONU N°1814	RID/ADR	IATA
CLASSE	8	8
CHIFFRE	42B	
GROUPE D'EMBALLAGE	III	III
CODE IMDG		
ETIQUETTE	8	8
CODE DANGER	80	80

CODE MATIERE	3402	3402
--------------	------	------

## 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



Corrosif

### PHRASES DE RISQUE :

R34 – Provoque des brûlures.

### PHRASES DE SECURITE:

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareils de protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

### REGLEMENTATION FRANCAISE :

Code du travail/étiquetage : Voir classification CEE

Maladies professionnelles : Applicable

Travaux interdits : Applicable

Prévention des incendies : Applicable

Installation classée : Applicable

Déchets : Applicable

Rejets interdits : Applicable

## 16 AUTRES INFORMATIONS

Libellé des phrases de risque figurant au paragraphe 3 :

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R36 Irritant pour les yeux.

R35 Provoque de graves brûlures.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont fondés sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit et ont pour objet la description du produit aux regards des domaines de la santé, sécurité et environnement.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Ces renseignements ne sauraient en aucun cas constituer une quelconque garantie des propriétés spécifiques du produit.

----- **FIN DE FICHE** -----